

Résultats du concours d'août

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le gosse... et le chat !

Un gosse de 7 ans livrait à son instituteur la composition suivante sur le chat :

Le chat est un animal qui a deux pattes de devant, deux pattes de derrière, deux pattes sur le côté droit, deux pattes sur le côté gauche.

Les pattes de devant lui servent à courir, les pattes de derrière lui servent de frein.

Le chat a une queue qui suit son corps. Elle s'arrête au bout d'un moment.

Il a des poils sous le nez, aussi raides que des fils de fer. C'est pour ça qu'il est dans l'ordre des filins...

De temps en temps, le chat a envie d'avoir des petits. Alors il en fait ; c'est à ce moment qu'il devient chatte !

Rien... en échange !

Le jeune Dupont est venu demander la main de M^{lle} Dupognon, la fille du commerçant en gros bien connu.

— Mon futur gendre, fait M. Dupognon d'un air grave, ma fille est à vous.

— Oh ! merci, balbutie le jeune homme tout ému.

— Et, comme vous pouvez voir, ajoute M. Dupognon en tendant l'index vers une grande pancarte : *la maison ne reprend aucun article en échange.*

ROMANDS QUI VENEZ A LAUSANNE

*Parquez à Montbenon
et rendez-vous à la*

Brasserie du Grand-Chêne

*Restaurant français - Tea-room au 1^{er}
où vous serez bien servi*

Thé - concert

Orchestre attractions en soirée

**Votre café au Brésilien ou au
bar du Jockey**

Résultats du concours d'août

Et d'abord, des excuses : l'envoi du concours d'août devait se faire d'ici au 31 août et non au 30 septembre.

La plupart des mots-croisistes l'ont compris : Merci ! Mais, voilà plus grave ! Aucune des « grilles » reçues n'est conforme à la « grille originale », aucune !

La faute en est à une... onomatopée. Hé oui ! M. Elophe avait songé à *Ran* (tan plan !) Le grand nombre de nos concurrents — une trentaine — ont préféré *Pan* et *Han*.

Les autres ont bien mis « *Ran* », mais hélas, tous ceux-là ont commis d'autres fautes : ils ont mis « rêve » (11/2 vertical) pour « Plus facile à mettre de côté quand on est jeune », alors qu'il s'agissait de « raie ». Ils ont mis, n'étant pas boxeurs, « mépris », « mérite », voire « médius » au 1/2 vertical, alors que la grille originale porte « menton » (une pointe pour supporter les crochets). Ailleurs encore « ladrerie » pour « laiterie » (première étape d'une traite). « Mite » pour « mine » et, surtout « Eros », alors que la définition concernait « Arès », dieu du courage, et « ante » au lieu de « ente » pour « manche d'un pinceau ».

Comme il n'y aurait pas de gagnants cette fois-ci, nous avons décidé d'admettre *Han* et *Pan* comme onomatopées, ce qui nous permet d'attribuer huit abonnements transmissibles quand même, à :

Mme Fr. Croset-Peitrequin, Gryon.

Mme Paulette Forestier, Gryon.

M. G. Schneider, Moudon.

M. Louis Chamorel, Gryon.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

M. Pierre Anex-Lohri, Gryon.

M. Albert Chessex, Lausanne.

M. Marguerat, Cully.

Bravo les gens de Gryon !

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze et qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre concurrents désignés par voie de tirage au sort 1956, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

P.-S. — Votre idée de championnat annuel est intéressante, mais pratiquement irréalisable pour le moment.

M. J. Bornand, votre fils à Payerne recevra le *Conteur romand* gratuitement.